

Saint-Barthélemy, le 17 juillet 2024

Le Conseil Economique, Social, Culturel et
Environnemental (CESCE) de Saint-Barthélemy

à

Monsieur le Président de la Collectivité de Saint-
Barthélemy
Mesdames, Messieurs les élus(es) de la Collectivité
de Saint-Barthélemy

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les élus(es),

Conformément à l'article 11 de la loi organique n° 2015-1485 du 17 novembre 2015, le Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental a été destinataire des arrêts de projets soumis au vote des élus du Conseil territorial du 18 juillet prochain.

Le CESCE vient d'être renouvelé et compte, parmi ses membres, 6 nouveaux conseillers. Par ailleurs, la séance d'installation de la nouvelle mandature s'est déroulée vendredi 12 juillet et le Conseil a élu son nouveau président ainsi que les 4 autres membres du Bureau.

Dans ce contexte, les conditions n'étaient pas encore réunies, ces derniers jours, pour que l'ensemble des conseillers puisse échanger sur les points à l'ordre du jour du prochain Conseil territorial et pour que notre institution rende un avis.

A l'avenir, soyez assurés, Mesdames, Messieurs les élus(es) que le CESCE poursuivra avec détermination sa mission institutionnelle. Il mettra tout en œuvre pour jouer son rôle d'assemblée consultative au service de l'intérêt commun, il répondra aux sollicitations du Conseil territorial et il continuera de l'éclairer dans ses choix grâce à des analyses, des propositions et des idées nouvelles sur des sujets majeurs pour notre territoire.

Bien cordialement,

Les membres du Bureau du CESCE de Saint-Barthélemy

Antoine Querrard – Président

Liza Blanchard – 1ere Vice-présidente

Davy Magras – 2nd Vice-président

Emmanuel Leprince – Questeur

Michel Maurel – Secrétaire